

Formation Équipier de Première Intervention (EPI) - 03h30 ^{EPItradi03h30}

Présentiel - Synchron

Face à un départ de feu, chaque seconde compte. En 3 h 30, formez vos équipiers de première intervention à donner l'alarme, alerter efficacement les secours, choisir le moyen d'extinction adapté et intervenir en toute sécurité. Grâce à des exercices pratiques sur feu simulé, les participants acquièrent les bons réflexes pour limiter la propagation d'un incendie dans l'attente des secours extérieurs.

Objectifs

Cette formation permet à l'entreprise de :

- **Former des collaborateurs capables de réagir rapidement** face à un départ de feu.
- **Réduire les conséquences humaines, matérielles et organisationnelles** d'un incendie grâce à une première intervention efficace.
- **Structurer l'organisation interne de la sécurité incendie** en identifiant clairement le rôle des équipiers de première intervention.
- **Améliorer la maîtrise des moyens de secours disponibles**, notamment les extincteurs et, le cas échéant, les RIA.
- **Renforcer la coordination entre l'alarme, l'alerte, l'intervention et l'accueil des secours extérieurs.**
- **Contribuer au respect des obligations de prévention et de formation incendie** applicables à l'établissement.
- **Développer une culture de prévention durable** en donnant aux salariés des réflexes immédiatement opérationnels.

Les + métier

Formation EPI 3 h 30 à Lyon : apprenez à donner l'alarme, alerter les secours et utiliser un extincteur en sécurité face à un départ de feu.



Public Visé

Salariés désignés comme équipiers de première intervention ou susceptibles d'intervenir face à un départ de feu, notamment :
• Personnel affecté à des zones présentant un risque incendie
• Membres des équipes de sécurité ou d'intervention ; Responsables d'équipe, agents techniques et personnels assurant une permanence sur le site.



Pré Requis

Aucun prérequis technique n'est exigé.

Les participants doivent toutefois :

- comprendre les consignes de sécurité transmises dans la langue de formation ;
 - être informés des consignes incendie applicables dans leur établissement ;
 - signaler avant la formation toute restriction susceptible de nécessiter une adaptation des exercices pratiques.
- Pour une formation réalisée en intra-entreprise, les consignes, procédures et moyens de première intervention propres au site sont présentés au formateur.

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Identifier les principales causes d'incendie, les modes de propagation du feu et les dangers liés aux fumées.
Reconnaître les différentes classes de feu et sélectionner le moyen d'extinction approprié.
Appliquer les consignes de sécurité incendie et les procédures internes de l'établissement.
Déclencher l'alarme et transmettre une alerte complète et précise aux secours.
Mettre en œuvre un extincteur en respectant les distances, les règles d'approche et le maintien d'un chemin de repli.
Utiliser, lorsqu'il est présent, un robinet d'incendie armé ou tout autre moyen de première intervention adapté.
Intervenir de manière coordonnée, évaluer les limites de son action et se mettre en sécurité lorsque la situation l'exige.

Parcours pédagogique

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : EPItradi03h30-20260819



SARL EVINCEL au Capital de 13 000 €

3 Rue Jean et Etienne Guignardat 69680 CHASSIEU - Bureau : 04 78 22 58 98 - E-mail : contact@evincel.fr - Site web : www.evincel.fr
Déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 82 69 12850 69 auprès du préfet de région Rhône-Alpes
SIRET : 79338142700046 - Code NAF : 8559A - N° de TVA : FR 03 793381427

1. Positionnement et organisation de la première intervention

- Présentation des objectifs et recueil des attentes.
- Rôle et missions de l'équipier de première intervention.
- Place de l'EPI dans l'organisation de sécurité incendie.
- Distinction entre première intervention, évacuation, intervention technique et seconde intervention.
- Limites d'intervention et priorité donnée à la protection des personnes.
- Consignes générales et consignes propres à l'établissement.
- Causes courantes de départ de feu en entreprise.
- Principe de la combustion et triangle du feu.
- Phases de développement d'un incendie.
- Modes de propagation : conduction, convection, rayonnement et projections.
- Dangers des fumées, des gaz chauds et de la perte de visibilité.
- Classes de feu A, B, C, D et F.
- Risques particuliers liés aux installations ou équipements électriques.
- Donner l'alarme et transmettre l'alerte
- Différence entre alarme interne et alerte des secours.
- Moyens d'alarme présents dans l'établissement.
- Numéros et moyens d'appel des secours.
- Construction d'un message d'alerte précis :
 - identité et numéro de rappel ;
 - adresse et accès au site ;
 - nature et localisation du sinistre ;
 - personnes éventuellement impliquées ;
 - risques particuliers ;
 - actions déjà engagées.
- Accueil, guidage et information des secours extérieurs.
- Choisir les moyens de première intervention
- Différents types d'extincteurs et principes de fonctionnement.
- Agents extincteurs et domaines d'utilisation.
- Lecture des indications portées sur un extincteur.
- Choix du moyen adapté au combustible et aux risques environnants.
- Distance d'utilisation et règles d'approche.
- RIA, couverture anti-feu et moyens particuliers, lorsqu'ils sont présents.
- Présentation des installations automatiques, sans manipulation par les participants.
- Situations imposant l'arrêt immédiat de l'intervention et l'évacuation.
- Exercices pratiques
- Démonstration commentée de la mise en œuvre d'un extincteur.
- Manipulation individuelle d'un extincteur par chaque participant.
- Extinction d'un foyer simulé sur bac à flammes écologique ou simulateur électronique.
- Choix du moyen d'extinction à partir de différents scénarios.
- Respect du chemin de repli et positionnement face au foyer.
- Simulation du déclenchement de l'alarme.
- Entraînement à la transmission du message d'alerte.
- Coordination entre plusieurs équipiers.
- Utilisation ou déploiement d'un RIA lorsque les conditions techniques le permettent.
- En intra-entreprise
- Repérage des extincteurs, RIA, déclencheurs manuels et coupures d'urgence.
- Lecture des consignes et des plans du site.
- Identification des accès réservés aux secours.
- Repérage des risques particuliers et des limites d'intervention.
- En interentreprises
- Étude de cas à partir de plans, de consignes et de scénarios représentatifs.
- Repérage des équipements pédagogiques du centre EVINCEL.
- Évaluation et synthèse
- QCM de contrôle des connaissances.
- Mise en situation pratique individuelle.
- Correction commentée.
- Rappel des points essentiels et réponses aux questions.
- Répartition indicative
- Accueil et positionnement : **15 minutes**
- Apports théoriques interactifs : **1 heure 15**
- Exercices et mises en situation : **1 heure 45**
- Évaluation et synthèse : **15 minutes**

Méthodes pédagogiques

La formation repose sur une pédagogie **active, participative et opérationnelle**, alternant apports théoriques et exercices pratiques :

- **Apports théoriques courts et illustrés** sur le phénomène incendie,

Moyens pédagogiques

La formation s'appuie sur des moyens pédagogiques adaptés aux apprentissages théoriques et pratiques :

- support de présentation illustré et documents pédagogiques EVINCEL ;

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : EPITradi03h30-20260819



SARL EVINCEL au Capital de 13 000 €

3 Rue Jean et Etienne Guignardat 69680 CHASSIEU - Bureau : 04 78 22 58 98 - E-mail : contact@evincel.fr - Site web : www.evincel.fr
Déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 82 69 12850 69 auprès du préfet de région Rhône-Alpes
SIRET : 79338142700046 - Code NAF : 8559A - N° de TVA : FR 03 793381427

les classes de feu, les moyens d'extinction, l'alarme et l'alerte.

- **Méthode interrogative**, fondée sur les échanges, les questions-réponses et le partage d'expériences des participants.
- **Démonstrations commentées** par le formateur pour présenter le choix, la mise en service et l'utilisation des moyens de première intervention.
- **Exercices pratiques individuels**, notamment la manipulation d'extincteurs sur feu simulé ou simulateur pédagogique.
- **Mises en situation professionnelles** portant sur le déclenchement de l'alarme, la transmission de l'alerte et la coordination des équipiers.
- **Études de cas adaptées aux risques de l'établissement**, à son activité, à ses consignes et aux équipements disponibles.
- **Débriefings et corrections immédiates** afin de consolider les acquis, corriger les gestes et développer les bons réflexes face à un départ de feu.

- ordinateur, vidéoprojecteur ou écran de diffusion ;
 - vidéos, schémas et photographies de situations professionnelles ;
 - extincteurs pédagogiques à eau pulvérisée et au CO₂ ;
 - bac à flammes écologique ou simulateur de feu électronique ;
 - dispositifs pédagogiques d'alarme et d'alerte ;
 - robinet d'incendie armé, lorsqu'il est disponible et prévu dans la formation ;
 - plans d'intervention, plans d'évacuation et consignes de sécurité incendie ;
 - scénarios et fiches de mise en situation adaptés aux risques de l'établissement ;
 - QCM, grilles d'observation et supports d'évaluation des acquis ;
 - remise d'un support ou mémo pédagogique à chaque participant.
- En formation intra-entreprise, les moyens de secours, les consignes et les équipements présents sur le site peuvent être intégrés aux exercices, sous réserve de l'accord du responsable de l'établissement et du respect des conditions de sécurité.

Modalités de suivi

Le suivi de l'exécution et de la participation à la formation est assuré au moyen de :

- feuille d'émargement signée par les participants et le formateur ;
- vérification de la participation aux échanges, exercices et mises en situation ;
- grille individuelle de suivi et d'évaluation des acquis ;
- résultats du QCM ou du questionnaire de contrôle des connaissances ;
- questionnaire de satisfaction complété en fin de session ;
- attestation individuelle de fin de formation remise à chaque participant ;
- compte rendu de formation transmis au commanditaire, mentionnant les objectifs traités, les résultats et les éventuelles observations du formateur.

Pour les formations réalisées en entreprise, ces documents permettent à l'employeur d'assurer la traçabilité de la session et, le cas échéant, de renseigner le registre de sécurité de l'établissement.

Qualification Intervenant-e-s

Formateur en sécurité incendie : Maîtrisant les équipements de première intervention ; Disposant d'une expérience pratique de la prévention et de l'intervention incendie ; Connaissant les principes d'organisation de l'alarme, de l'alerte et de l'évacuation ; Formé à la pédagogie pour adultes.



Méthodes et modalités d'évaluation

L'évaluation des acquis est réalisée tout au long de la formation au moyen de :

- questionnements oraux et échanges avec le formateur ;
- QCM ou questionnaire de contrôle des connaissances en fin de session ;
- mises en situation pratiques sur feu simulé ;
- observation individuelle de la manipulation d'un extincteur et, le cas échéant, d'un RIA ;
- simulation du déclenchement de l'alarme et de la transmission du message d'alerte.

L'évaluation pratique porte notamment sur la capacité du participant à :

- identifier la nature du feu ;
- choisir le moyen d'extinction adapté ;
- vérifier et mettre en service l'appareil ;
- respecter les distances de sécurité et conserver un chemin de repli ;
- adopter une conduite adaptée face au départ de feu ;
- reconnaître les limites de son intervention et se mettre en sécurité.

Les résultats sont consignés sur une grille d'évaluation. Une correction et, si nécessaire, une nouvelle mise en pratique sont réalisées par le formateur. Une **attestation individuelle de fin de formation** est remise à chaque participant.

Moyens à mettre en oeuvre

Pour une formation réalisée en intra-entreprise, le client met à disposition : une salle adaptée à l'effectif, équipée de tables, de chaises et de prises électriques ; un écran ou un vidéoprojecteur, lorsque celui-ci n'est pas fourni par EVINCEL ; un espace extérieur sécurisé et suffisamment dégagé pour les exercices pratiques sur feu simulé ; les consignes de sécurité incendie, plans d'évacuation et procédures internes applicables au site ; l'accès aux moyens de première intervention présents dans l'établissement : extincteurs, RIA, déclencheurs manuels et autres équipements concernés ; l'autorisation préalable d'utiliser ou de présenter les équipements réels du site ; un représentant de l'établissement connaissant les installations et les risques spécifiques ; l'information préalable du poste de sécurité, du responsable SSI ou des services concernés afin d'éviter tout déclenchement intempestif ou toute confusion avec une situation réelle ; les équipements de protection individuelle imposés par le site, le cas échéant ; un point d'eau accessible lorsqu'un exercice avec RIA est prévu. Les consignes internes, les risques particuliers, les travaux en cours et toute restriction d'accès ou d'utilisation des installations doivent être communiqués au formateur avant le début de la session. EVINCEL fournit les extincteurs pédagogiques, le matériel de simulation et les supports de formation prévus dans la prestation, sauf disposition particulière définie dans la convention ou la proposition commerciale.

Modalités d'accessibilité handicap

Les personnes en situation de handicap sont invitées à signaler leurs besoins lors de l'inscription. EVINCEL étudie avec le participant et le commanditaire les adaptations pédagogiques, organisationnelles ou matérielles nécessaires, notamment pour les exercices pratiques.



Durée

3.50 Heures **0.5** Jour 2 à 10 participants

Effectif



Contactez-nous !

Le service Formation
Responsable pédagogique

Tél. : 0478225898
Mail : contact@evincel.fr

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : EPITradi03h30-20260819



SARL EVINCEL au Capital de 13 000 €

3 Rue Jean et Etienne Guignardat 69680 CHASSIEU - Bureau : 04 78 22 58 98 - E-mail : contact@evincel.fr - Site web : www.evincel.fr
Déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 82 69 12850 69 auprès du préfet de région Rhône-Alpes
SIRET : 79338142700046 - Code NAF : 8559A - N° de TVA : FR 03 793381427